



CC de la Mossig et du Vignoble (Siren : 200068864)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Wasselonne
Arrondissement	Molsheim
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. DANIEL ACKER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	31-33 RUE DES PINS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67310 WASSELONNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	dominique.becker@mossigvignoble.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 899
-----------------------------	--------

Densité moyenne 141,42

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Balbronn (216700187)	659
67	Bergbieten (216700302)	706
67	Cosswiller (216700773)	581
67	Crastatt (216700781)	272
67	Dahlenheim (216700815)	767
67	Dangolsheim (216700856)	741
67	Flexbourg (216701391)	475
67	Hohengoeft (216702084)	535
67	Jetterswiller (216702290)	193
67	Kirchheim (216702407)	692
67	Knoersheim (216702456)	227
67	Marlenheim (216702829)	4 298
67	Nordheim (216703355)	895
67	Odratzheim (216703546)	499
67	Rangen (216703835)	208
67	Romanswiller (216704080)	1 275
67	Scharrachbergheim-Irmstett (216704429)	1 263
67	Traenheim (216704924)	661
67	Wangen (216705178)	722
67	Wangenbourg-Engenthal (216701227)	1 385
67	Wasselonne (216705202)	5 704
67	Westhoffen (216705251)	1 691
67	Zehnacker (216705558)	247
67	Zeinheim (216705566)	203

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>gestion des milieux aquatiques des inondations à compter du 1er janvier 2017 alinéas 1-2-5-8 et alinéa 12 conformément à l'article L 211-7 du code de l'environnement</i>
- Autres actions environnementales <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

action sociale d'intérêt communautaire : aide aux initiatives locales intercommunales et aux actions en matière de prévention de la délinquance dans le respect des pouvoirs de police des aires, mise en place 'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance CLSPD intercommunal enfance : petite enfance et enfance : création aménagement et entretien des projets intercommunaux dans le domaine de l'enfance (multi-accueil, crèches, périscolaires) ainsi que toutes actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse hors temps scolaire et hors activités liées aux aménagements des rythmes scolaires, création, aménagement, entretien et gestion de relais assistantes maternelles RAM jeunesse: mise en place d'une politique d'actions et d'animations en faveur des jeunes (sorties, animations sportives et divers) hors temps scolaires et hors activités liées aux aménagements des rythmes scolaires actions d'animations et de soutien éducatif dans les collèges soutien à la mission locale pour l'insertion des jeunes actions en faveur du soutien à domicile et de la mobilité des personnes âgées

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Schéma de secteur

aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT, création aménagement entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Réalisation de structures d'hébergement touristique de type habitations légères de loisirs

Infrastructures

- Pistes cyclables

Autres

- Acquisition en commun de matériel

banque de matériel intercommunal : acquisition et gestion et entretien du parc de la BMI mis à disposition des communes et associations du territoire

- Gestion d'un centre de secours

Prise en charge de la contribution financière au budget du SDIS

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

aménagement numérique du territoire : participation aux infrastructures et réseaux de télécommunication à très haut débit à compter du 1er janvier 2017

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

actions de communication destinées à renforcer l'image de la CC habilitation à conventionner dans le cadre de ses compétences avec des communes membres ou tout autre EPCI selon les modalités des articles 2 et 3 de la loi MOP et l'article L 5211-56 du CGCT

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SM du SCOT Bruche Mossig (200024792)	SM fermé	87 195
67	SM du bassin de la Mossig (200024867)	SM fermé	30 475
67	SM du Pays de la Mossig et de la Sommerau (256702937)	SM fermé	4 146
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	937 950
67	SM pour la collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne (256701301)	SM fermé	57 574
67	SM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Molsheim et environs (200051878)	SM fermé	102 200

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)